ne pas l'inclure dans la même catégorie que celle de certains de ses collégues qui ont été censurés par cette chambre; et, au moins, l'on peut dire de lui qu'il était pour ainsi-dire autorisé à agir au nom du peuple. Mais quant aux autres. M. l'ORATEUR, qu'ont-ils tenté de faire ? Oh! combien est différent aujourd'hui leur conduite vis-à-vis la chambre de celle qu'ils avaient promis d'observer dès l'ouverture du débat! Combien ils se sont 60artés du programme qu'ils ont rédigé en formant la coalition! Afin de faire connaître à la chambre quelles étaient les vues de Phon. député de South Oxford en 1864, le Jour où il fit volte-face entrainant dans sa fuite, vers le camp ennemi, un nombre considerable du parti réformiste, je prendrai la liberté de lire le document que je tiens actuellement en mes mains ;--

"M. Brown demands ce que le gouvernement proposait comme remède à l'injustice dont se plaint le Haut-Canada, et comme arrangement du différend sectionnel? M. MACDONALD et M. GALT répondirent que leur remède était une union fédérale de toutes les provinces britannique de l'Amérique du Nord, en laissant les faires locales à des autorités locales, et les matières d'intérêt commun, à une législature générale. M. Brown répliqua que le peuple du Haut-Canada n'accepterait pas cela comme un remède aux maux existants; il croyait que la tédération des provinces devait arriver, et arriver-it nyant longtemps, mais elle n'ayait pas encore été pour le peuple un eujet de mûre considération; et en fut-il autrement—il y ayait tant de parties à consulter, que l'adoption en était incertaine et reculée."

L'Hon. M. BROWN—Quel date porte ce

L'Hon. J. S. MACDONALD-L'hou. monsieur sait fort bien que ce document n'est autre que le programme du gouvernement soumis à la chambre à la veille de la clôture de la dernière session, il y a à peine six mois. Je vous prie, M. l'ORATEUR, de vouloir bien noter les expressions dont 8 est servi M. Brown. Il a dit que le sujet de la confédération n'avait pas encore été Pris en considération par le peuple, et que Conséquemment l'adoption en était incertaine et reculée. Est-ce parce qu'il a trouvé l'oc-Casion opportune de monter au pouvoir; est-ce parce qu'il a visité les provinces maritimes, uégocié avec elles et entendu leurs explications, que le moment d'adopter ce Projet, si éloigné il y a six mois, est devenu ai urgent aujourd'hui? Il substitue le mot " urgent " à " reculé "; mais voilà un bien étrange abus de la parole. Je continue ma lecture :---

"On demanda alors à M. Brown quel était son remède, à quoi il répondit que la mesure qui scrait acceptable au peuple du Haut-Canada serrit une réforme parlementaire, basée sur la population sans égard à une ligne de séparation entre le Haut et le Bas-Canada. M. Macdonald et M. Galt déclarèrent tous deux qu'il leur était impossible d'accèder à cela, comme il le serait à aucun gouvernement de faire passer une pareille mesure; et qu'à moins qu'on pût trouver une base dans le principe de fédération suggéré par le rapport du comité de M. Brown, ils ne voyaient aucun moyen de régler quoi que ce soit."

Plus loin, je trouve ces mots:---

"M. Brown, en conséquence, se rendit auprès du gouverneur-général, et à son retour le memorandum, approuvé par le conseil et le gouverneur-général, lui fut remis en main, et une autre entrevue fut fixée pour six heures p.m., M. Brown disant qu'il ne se sentait libre ni d'accepter ni de rejeter la proposition sans se consulter avec ses amis."

Voici des passages de ce mémorandum :---

" Le gouvernement est prêt à déclarer qu'immédiatement après la prorogation, il s'occupera
de la manière la plus sérieuse de la négociation
pour une confédération des provinces britanniques
de l'Amérique du Nord. Que, advenant l'insuccès de ces négociations, il est prêt à s'engager à
proposer une mesure législative, à la prochaine
session du parlement, en vue de remédier aux
difficultés existantes, en recourant au principe
fédéral pour le Canada seul, accompagnée de
dispositions qui permettront aux provinces maritimes et au territoire du Nord-Ouest de s'incorporer
plus tard dans le système canadien."

Et plus loin :-

"Un peu après six heures p.m., les mêmes messieurs se rencontrèrent au même lieu, alors que M. Brown déclara que sens avoir communiqué le contenu du papier confidentiel qui lui avait été remis, il avait vu un asses bon nombre de ses amis pour pouvoir exprimer la croyance que la masse de ses amis accepteraient, comme compromis. une mesure pour l'union fédérative du Canada, avec des dispositions pour l'admission future des colonies maritimes et du territoire du Nord-Ouest. A cela, il fut répondu que l'administration ne pouvait pas consentir à écarter la question la plus large; mais, après une longue discussion, on s'accorda sur un amendement à la proposition originale dans les termes suivants, sujet à l'approbation, lundi, du cabinet et de Son Excellence :- Le gouvernement est prêt à s'engager à présenter une mesure, à la prochaine session, pour faire disparaître les difficultés existantes, en introduisant le principe fédéral en Canada, accompagnée d'une disposition qui permettra aux provinces maritimes et au terri-toire du Nord-Ouest de s'incorporer dens le même système de gouvernement."